

2016/2017

# **Hockey Club Colmar**

Horaires d'ouverture  
du bureau/Espace Danièle Boehrer  
dans le complexe de la Patinoire de Colmar

*Lundi à définir*  
*Mercredi à définir*  
*Vendredi de 18h00 à 20H00*

**HCC INFO**  
**Saison 2016 2017**

De nombreuses infos sont disponibles sur le site du club : [www.titanscolmar.fr](http://www.titanscolmar.fr)

Vous pouvez consulter régulièrement les informations affichées sur le tableau dans le couloir des vestiaires sportifs. Les coaches des équipes sont là pour vous renseigner et faire le lien avec le comité directeur.

*REMISE DE 10 €*

*Pour une inscription validée*

*avant le 15 aout 2016,*

*sur rdv après contact par mail*

*(Sauf Découverte et adultes débutants)*

Le comité vous souhaite une excellente période estivale  
très bénéfique et se réjouit  
de vous retrouver pour la nouvelle saison

15 Rue Robert Schuman 68000 COLMAR



Courriel : [colmar.42001@ffhg.eu](mailto:colmar.42001@ffhg.eu)

Site : [www.titanscolmar.fr](http://www.titanscolmar.fr)



**MAI 2016**

## 1- LE HOCKEY SUR GLACE « *Un sport d'équipe* »

## 2 - TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

- LE FORFAIT SAISONNIER H.C.C.
- LE TARIF DES LICENCES F.F.H.G.
- LES MODALITES DE PAIEMENT

## 3- INSCRIPTION : DATE ET DOCUMENTS

- LES DATES
- LES DOCUMENTS

## 4- L'EQUIPEMENT ET LES PATINS

- L'EQUIPEMENT
- LES PATINS

## 5- REUNION D'INFORMATION

## 6- INFORMATIONS DIVERSES

## 5- REUNION D'INFORMATION

Cette réunion vous permettra de vous familiariser avec le fonctionnement du club et de connaître le déroulement de la saison. Elle se tiendra le mercredi 7 septembre 2016 à 19H dans le vestiaire public. Nous recommandons particulièrement cette réunion aux nouveaux membres et aux parents (Ecoles de glace et de Hockey)

Mercredi	7 Sept. 2016	19H00	Ecole de Glace à partir de 2013 et après + Nouveaux Membres
----------	--------------	-------	----------------------------------------------------------------

## 6- INFORMATIONS DIVERSES

### - DEBUT DES ENTRAINEMENTS

Le lundi 5 Septembre 2016

### - REPARTITION DES TRIMESTRES

1er Trimestre Du 5 Septembre 2016 au 30 Novembre 2016  
 2ème Trimestre Du 1 décembre 2016 au 22 Février 2017  
 3ème Trimestre Du 23 Février 2017 au 30 Mai 2017

**REMARQUE :** Ces trimestres sont différents des trimestres scolaires. Les cours ne sont pas assurés durant les vacances scolaires, les jours fériés. Des stages de perfectionnement payants seront organisés pendant les vacances scolaires.

### - STAGES D'ETE

du 21 au 25 aout 2017

D'autres stages seront organisés pendant les vacances scolaires, les dates vous seront communiquées au cours de l'année. Les stages sont payants.

### - ENREGISTREMENT LORS DES ENTRAINEMENTS

Pour raison de sécurité, il est obligatoire de faire enregistrer la présence de chaque licencié sur la liste tenue par les coachs responsables de groupe avant chaque entraînement. Merci d'informer les coachs en cas d'absence.

## 4 – L’EQUIPEMENT ET LES PATINS

### - L’EQUIPEMENT

**Le club a investi** : du matériel neuf sera proposé aux joueurs et aux gardiens dans la limite des disponibilités.

Pour les **joueurs**, la location inclut : **Plastron, Coudières, jambières, culotte et gants**  
 Pour les **goals**, la location inclut : **Plastron, bouclier, mitaines, bottes**. Cet équipement est gratuit pour les catégories « école de hockey » et « découverte », de 20 euros pour la catégorie U7 et de 60 euros pour la catégorie U9. (150€ de caution)



La location de casque pour la saison a un coût de 20€ (un chèque de caution de 50€ au nom du HCC est demandé).

La location de l’équipement est aussi possible par l’intermédiaire de la **PATINOIRE DE COLMAR** pour un coût actuel de 60,00 € la saison, ainsi qu’un chèque de caution de 100 € au nom de l’A.P.S.G. se renseigner au bureau de la Patinoire.

### - VENTE D’EQUIPEMENTS D’OCCASION ENTRE PARTICULIERS

Chaque début de saison, dans les vestiaires Public de la Patinoire, a lieu une vente de matériel d’occasion entre particuliers. Cette année le Samedi 3 Septembre 2016 de 14H00 à 16H00 dans les vestiaires sportifs.

Une place **gratuite** sera allouée à chaque personne qui voudra vendre son matériel.

### - LOCATION DES PATINS ET AFFÛTAGE

Au bureau de la Patinoire de Colmar, possibilité de louer les patins : 40 € en un seul paiement pour la saison et 60€ pour un paiement trimestriel (coût actuel sous réserve d’augmentation de la patinoire).

Pour progresser et faciliter la glisse, les patins doivent être régulièrement affûtés (1 à 2 fois par mois). L’entraîneur principal se chargera de l’affûtage des patins des licenciés, une participation vous sera demandée à lui régler directement.

## 1- LE HOCKEY SUR GLACE

Le Hockey sur Glace est le sport un sport d’équipe. L’esprit d’équipe et le plaisir du jeu sont les atouts de ce sport très collectif qui véhicule des valeurs telles que : camaraderie, solidarité, fair-play, respect, combativité, etc....

Les équipes encadrées par nos entraîneurs diplômés sont :

**U 7 Ecole de Hockey** (enfants à partir de 4 ans)

**U 9 Moustiques** (entre 7 et 9 ans)

**U 11 Poussins** (entre 9 et 11 ans)

**U 13 Benjamins** (entre 11 et 13 ans)

**U 15 Minimes** (entre 13 et 15 ans)

*en association  
avec le club  
de Mulhouse*

**U 17 Cadets** (entre 15 et 17 ans)

**U 22 Juniors/ Féminines/ Seniors**

## 2 - TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

### - LE FORFAIT SAISONNIER H.C.C.

A compter de 2 membres d’une même famille (parents/enfants) inscrits le même jour, une réduction tarifaire sera appliquée.

Forfait (Licence FFHG incluse)	Années	Tarif en Euros (Licence FFHG incluse)
DECOUVERTE ET ECOLE DE HOCKEY	1ère saison au Club né après 2003 et/ou Né après 2011	200,00
ECOLE DE GLACE U 7	Dès la 2 <sup>ème</sup> saison et/ou Né en 2009 et 2010	300,00
MOUSTIQUES U 9	Dès la 2 <sup>ème</sup> saison et/ou Né en 2008 et 2009	330,00
POUSSINS à JUNIORS U 11 à U 18	Dès la 2 <sup>ème</sup> saison et/ou Né en 2007 à 1995	370,00
SENIORS/ D3	Né en 1994 et avant	390,00
ADULTE DEBUTANT (2h de glace) DEBUTANT à partir de U15	Né en 2003 et après	250,00

## - LES TARIFS DE LICENCES F.F.H.G.

Le tarif de la licence est donné à titre indicatif, il est déjà inclus dans le tarif forfait saisonnier HCC ci-dessus.

Le Hockey Club Colmar est affilié à la Fédération Française de Hockey sur Glace. Les tarifs indiqués pour les licences initiation et compétition sont ceux de la F.F.H.G. pour la saison 2015/2016 (coût actuel sous réserve d'augmentation de la FFHG)... Ils comprennent l'assurance minimale prise par la FFHG.

U 7 et U 9 Ecole de Hockey et Moustiques	Compétition et Loisir U 11 et U 13 Poussins et Benjamins	Compétition et Loisir U 15 à Séniors Minimes à Seniors
34 €	73 €	74 €

## - LES MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement peut être échelonné. Cet échelonnement ne porte que sur le forfait saisonnier HCC

Par chèques, à remettre lors de l'inscription à l'ordre du H.C.C., datés du jour de l'inscription, l'encaissement se fera selon les échéances ci-dessous:

Encaissement	Echéance
MONTANT MINI LICENCE +20 €	La semaine suivant l'inscription au plus tôt le 28 Aout 2016
½ DU RELIQUAT	Fin novembre 2016
½ DU RELIQUAT	Fin février 2017

## 3- INSCRIPTION : DATE ET DOCUMENTS

### - LES DATES

#### ▪ DE JUIN A MI AOUT

**REMISE de 10 €** sauf tarif « Découverte » et « adulte débutant » valable pour toute inscription complète faite entre le 01 juin et 15 août 2016. Il conviendra de prendre rendez-vous par mail à l'arrêt des entraînements.

#### ▪ EN SEPTEMBRE

A partir du début des entraînements **Lundi 5 septembre 2016**, pendant les heures d'ouverture du bureau .

### - LES DOCUMENTS

#### • 1 attestation médicale

Un certificat médical signé par **votre** médecin avec son numéro d'ordre (merci de vérifier s'il se trouve bien sur l'attestation) stipulant l'aptitude du licencié à pratiquer le hockey sur glace. Nous vous rappelons que si nous ne sommes pas en possession de ce document indispensable pour l'enregistrement de la licence et de l'assurance à la F.F.H.G, **le membre ne sera pas autorisé à patiner, même si l'inscription au Club est déjà faite.**

• **1 photo** (sans cette photo, nous ne pouvons enregistrer votre licence) vous pouvez l'envoyer sous format informatique sur l'adresse du club colmar.42001@ffhg.eu

#### • La charte du hockeyeur signée

Pour les licenciés mineurs :

• **Le numéro de Sécurité Sociale du membre ou de son représentant**